

Le gros peloton des Volontaires de Pie IX se trouve bien encadré dans l'histoire.—En vous citant le trait qui précède, il ne nous reste donc plus qu'à faire les vœux les plus.....altérés, pour que le *Bulletin de l'Union-Allet* qui voit le jour au jour d'aujourd'hui, *savez-vous*, devienne un *rafratchissement* pour vos souvenirs, comme pour votre avenir de Z. P. C., et que, grâce à votre Zèle à le Propager Carrément, tout autour de vous, *parmi*, il ne paraisse pas, *pour une fois seulement*.

ACTES OFFICIELS DE L'UNION-ALLET.

I.

VICE-PRÉSIDENCE LOCALE DES TROIS-RIVIÈRES.

(Assemblée du 3 Août 1873.)

A une Assemblée des Zouaves de la Section trifluvienne tenue le 3 août 1873, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

1o. Proposé par M. G. Désilets et A. Bédard, secondé par MM. Panneton et Martin :

Que les plus chaleureux remerciements soient votés au Rvd. M. Baillargeon, curé des Trois-Rivières, à M. J. G. A. Frigon, Secrétaire de la Corporation ; aux officiers et pompiers de la Cie. No. 2 et à tous les citoyens de la ville des Trois-Rivières pour la réception si spontanée et si sympathique qu'ils ont faite aux membres de l'*Union-Allet*, à leur retour de la grande réunion de Québec.

2o, Proposé par M. B. Bourgeois, secondé par M. A. Trudel :

Que les membres de la Section trifluvienne offrent leurs plus sincères remerciements aux Mess. du Collège des Trois-Rivières pour l'accueil si cordial qu'ils ont fait aux membres de l'*Union-Allet* à l'occasion de leur passage en cette ville.

JAS. BARNARD.

Vice-Président.

II.

BUREAU DE RÉGIE.

SÉANCE DU 8 AOUT.

(Extrait du Procès-Verbal.)

MOTION.

Proposé par M. Paul de Malijay, secondé par M. Marion.

Le Bureau de Régie de l'*Union-Allet* s'unit de tout cœur aux Résolutions prises par la *Vice-Présidence locale* des Trois-Rivières, en séance du 3 août courant, à l'effet de remercier Messieurs Baillargeon, curé, A. Frigon, secrétaire de la Corporation, et les Messieurs du Collège des Trois-Rivières, pour l'ovation faite aux Zouaves Pontificaux s'arrêtant quelques instants dans cette ville, à leur retour de l'Assemblée Générale de Québec.

Il a vu avec une grande joie dans cette ovation toute spontanée de la Cité trifluvienne que le mouvement à la fois national et chrétien qui s'est manifesté avec tant d'éclat dans le pays tout entier, lorsque le Canada a pris rang parmi les peuples défenseurs du Pouvoir Temporel des Papes, est demeuré vivace, et reste enraciné dans le sol de la patrie, et il en augure pour elle un avenir comblé des bénédictions du ciel et de la terre.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

III.

MEME SÉANCE.

(Extrait du Procès-Verbal.)

MOTION.

Proposé par M. Paul de Malijay, secondé par M. Léandre Prévost.

Le Bureau de Régie de l'*Union-Allet*, se faisant en toute sûreté, dans cette circonstance, l'interprète de tous les Zouaves Pontificaux Canadiens, ne veut pas laisser partir pour l'Europe M. l'Aumônier-Général Chanoine Edmond Moreau, sans lui témoigner et les regrets de ce départ motivé par des raisons de santé, et la gratitude de la Société pour l'apport intelligent et généreux que, depuis sa fondation, il a donné, sans relâche, à son bon fonctionnement.

Il recommande l'*Union-Allet* d'une manière toute spéciale à ses prières de voyageur et à ses souvenirs de Prêtre Canadien-Romain, dans tous les pèlerinages qu'il pourra entreprendre sur cette vieille terre d'Europe, qui se sent animée, au milieu de toutes ses tourmentes, d'un souffle si marqué de régénération catholique et sociale.

Il le prie de saluer au nom des *Castors* du Régiment, les camarades de l'autre côté du monde qu'il pourra rencontrer ; et, en première ligne, leurs trois chefs bien aimés, KANZLER, ALLET et CHABRETTE, qui demeureront éternellement pour eux, dans la trinité de ces noms historiques, la plus belle expression de l'autorité militaire et catholique, dont une armée ait jamais donné l'exemple.

Il lui demande ses correspondances pour le *Bulletin de l'Union-Allet*, prêt à paraître, et un peu de propagande européenne en faveur de ce nouveau-né du *Papalinisme* Canadien.

Il lui promet affection, respect et franchise envers le digne successeur que Mgr. de Montréal a bien voulu lui donner pendant son absence dans la personne de M. l'abbé Dufresne.

Enfin, ... il se demande, avec une bien naturelle émotion, si c'est sur le sol de l'Amérique ou sur le sol de l'Europe que les Zouaves retrouveront leur vieil aumônier militaire, et si la Providence ne le laisse pas partir pour être le maréchal-des-logis de la seconde Croisade.

Cette motion, applaudie par l'Assemblée, a été adoptée par acclamation.

IV.

SÉANCE DU 15 AOUT.

(Extrait du Procès-Verbal.)

Le Bureau de Régie dans la séance du 15 août a pris relativement à la prochaine publication du *Bulletin de l'Union-Allet* les décisions suivantes, qui devront paraître dans le premier numéro du Journal.

ARRÊTÉ D'ADMINISTRATION.

ARTICLE 1er.

1o. La publication régulière du *Bulletin de l'Union-Allet* est mensuelle.

2o. Chaque numéro mensuel contiendra huit pages de texte du format adopté, sans compter les pages réservées aux annonces et cartes d'affaires.